



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 1280

Texte de la question

## CANNABIS

**M. le président.** La parole est à M. François Grosdidier, pour le groupe UMP.

**M. François Grosdidier.** Monsieur le ministre de la santé et de la protection sociale, l'INSERM et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies ont publié la semaine dernière les résultats d'une enquête effectuée auprès de 16 000 jeunes de 12 à 18 ans. Il en ressort que si la « clope » est à la baisse, le « joint » est à la hausse. Même en légère diminution, le tabac reste en tête des consommations de produits psycho-actifs chez les adolescents. L'alcool stagne, ce dont on ne saurait se satisfaire, mais le cannabis le rejoint au palmarès, ce qui est alarmant.

Les jeunes ne sont généralement pas conscients des dangers qu'ils courent, *a fortiori* quand certaines élites dédramatisent la consommation de cannabis, et vont jusqu'à demander sa légalisation. Cette position est irresponsable. Bien sûr, par rapport aux drogues dures, on peut relativiser la nocivité d'une consommation occasionnelle de cannabis, sauf lors de la conduite automobile, où un seul joint suffit à susciter un risque mortel ou criminel.

En revanche, la consommation régulière représente le facteur le plus grave, le plus dévastateur, le plus destructeur de scolarité et de vie familiale et affective chez les adolescents. Personne ne peut plus en ignorer les effets depuis le rapport de l'Académie de médecine.

Or cette consommation régulière progresse dramatiquement. L'étude relève qu'à 16 ans, 9 % des garçons sont des consommateurs réguliers de cannabis, et qu'à 18 ans, ils sont 21 %. Le Gouvernement a obtenu des résultats dans la lutte contre les conduites à risque : tabagisme, alcool, imprudence au volant. Ces résultats ont été obtenus au prix d'actions répressives mais surtout préventives, des actions massives touchant le grand public jusqu'à saturation de l'opinion, impopulaires peut-être, mais nécessaires et efficaces, et qui sont à l'honneur du Gouvernement et de la majorité.

Monsieur le ministre, allez-vous combattre avec la même conviction et la même force la consommation de cannabis ? Allez-vous déclencher une semblable mobilisation de tous les acteurs ? Allez-vous, avec autant de moyens publicitaires et éducatifs, alerter la société, prévenir les jeunes et sensibiliser les parents ?

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la santé et de la protection sociale.

**M. Philippe Douste-Blazy,** ministre de la santé et de la protection sociale. La dernière enquête de l'INSERM et de l'Observatoire des drogues et des toxicomanies vient effectivement de montrer qu'il existait une augmentation très inquiétante de la consommation de cannabis chez les jeunes de notre pays.

**M. Jean-Pierre Blazy.** Qu'a fait Sarkozy ?

**M. le ministre de la santé et de la protection sociale.** C'est un phénomène dramatique. Depuis 1993, la consommation de cannabis a doublé dans notre pays et personnellement, monsieur le député, je n'accepterai pas la banalisation de la consommation de cannabis. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Je ne veux pas que ce problème majeur de santé publique soit masqué par un prétendu débat sur la modernité.

Aujourd'hui, nous avons deux actions à mener. La première concerne l'accès aux soins, et passe évidemment par une nécessaire révision de la loi de 1970, pour une meilleure prise en charge des malades.

La deuxième action, et je vous rejoins sur ce point, monsieur le député, c'est la prévention. J'aurai dans les prochains jours l'occasion de présenter une campagne de prévention qui, pour la première fois, sera double. En effet, ce sera à la fois une campagne de prévention collective, avec la mise en place d'une campagne d'information dans tous les médias, sur les effets néfastes du cannabis, qui constitue un problème de santé publique majeur, et une campagne de prévention individuelle, avec la possibilité offerte à tous les consommateurs réguliers de disposer d'une écoute téléphonique anonyme et gratuite ainsi que de consultations spécialisées.

La consommation régulière de cannabis dans notre pays constitue un problème de santé publique, et d'éducation pour la santé. Il n'y a pas de fatalité : il faut que nous fassions diminuer cette consommation, et le Gouvernement le fera. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. François Grosdidier](#)

**Circonscription :** Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1280

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 avril 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 avril 2004